

1) SMIC : Adhésion de nouvelles communes

Trois nouvelles communes désirent adhérer à ce syndicat d'informatisation. Il s'agit de Coussey, Greux et Le Valtin.

2) Schéma de mutualisation CCML (Validation finale)

Le 16 Décembre 2015, le conseil municipal de Senaide s'est prononcé à l'unanimité contre la fusion des Communautés de Communes. Logiquement, le conseil municipal se prononce à nouveau contre cette fusion.

3) Création d'un poste administratif

Lors du conseil municipal du 13 Août 2014, la secrétaire de mairie est devenue adjoint administratif de 1^{ère} classe, à hauteur de 15h30 par semaine. Celle-ci souhaite repasser en 2^{ème} classe afin de pouvoir être titularisée.

4) Devis : Abattage 2016

Cela concerne les parcelles 12,21,23,28 et 34 et un devis de 1 222 € TTC (soit 8.50 € le m3) est voté en faveur de la société Waechter.

5) Devis : débardage 2016

Le devis de débardage de la société Laporte d'un montant de 8.30 € le m3 est accepté. Un devis de 3 780 € T est présenté émanant de l'ONF pour dépressage de la parcelle 22.

6) Abribus

Cela fait déjà plusieurs mois que **la majorité municipale** aborde ce sujet. Un seul devis de 8 000 € est présenté en conseil mais vu le coût, le projet est mort et enterré.

7) Convention, travaux de voirie, commandes groupées

La commune des Thons gère le dossier des travaux de voirie Deux personnes sont désignées par le Maire **sans vote des élus** pour gérer ce dossier. Il s'agit de Jean-Claude Detroye et Thierry Kaarsberg. Les élus de la minorité municipale votent **contre** ce projet trop onéreux et concernant une très faible partie de la population. D'autre part, comme déjà écrit, nous ignorons le montant final, la somme à emprunter et l'échéancier des travaux.

8) Indemnités des adjoints

D'après les explications de la secrétaire, il s'agit simplement d'une reformulation sans hausse des indemnités, le maire et ses adjoints étant au maximum du montant auquel ils peuvent prétendre.

9) Questions diverses

a) Logement communal :

Les travaux de réhabilitation ont été évoqués **par la minorité municipale** lors du conseil municipal du 20 Novembre 2014 puis à nouveau le 28 Janvier 2015 et, à ce jour, soit plus d'une année plus tard, la locataire du logement ne peut toujours pas utiliser sa cuisine car le lino n'a toujours pas été posé et d'énormes espaces sont à boucher entre les plinthes et le plancher qui s'est affaissé. Les élus de la majorité municipale ne veulent plus rien faire. **C'est un véritable scandale !!!** Si rien n'est fait, une suite sera donnée ...

b) Réparation des fuites d'eau :

Les fuites ont apparemment été réparées et le maire montre un bout de canalisation estimant que le réseau est en bon état. Pourquoi l'évoquer dans les projets 2016 de la municipalité alors qu'il s'agit plutôt d'entretien usuel ?

c) PNR :

Alain Roussel, conseiller départemental, souhaitait intervenir lors d'un conseil municipal à l'invitation du maire. Georges Kaarsberg ne souhaite pas l'inviter.

d) Périmètre de protection de la fontaine du Ru

Les clôtures limitant ce périmètre de protection sont détruites suite à des orages et il serait nécessaire de les refaire. Le maire nous répond qu'il n'y a pas d'obligation à entourer ce terrain ! Dommage de ne pas avoir alerté l'assurance en temps utile !

e) Accessibilité handicapés :

Ce dossier a déjà été évoqué en mai 2015 **par la minorité municipale** et c'est aussi dans les projets 2016 de la municipalité d'après le bulletin communal. Un seul devis de 1 925 € pour une porte avait été présenté en conseil le 28 janvier 2015 mais le maire indique qu'on a jusqu'en 2018 pour se mettre aux normes !

f) Escaliers de l'église :

Un devis de 3 250 € HT est présenté par l'entreprise Cornitte pour rénover le perron et la rampe et ce montant est approuvé par tous les élus.